

A Saint Etienne,
Le mercredi 27 mai 2020



A l'intention de M. l'IA-DASEN de la Loire

Objet : réouverture progressive des écoles - deuxième phase du mois de juin.

M. l'IA-DASEN,

Depuis que nous sommes entrés dans la situation de crise sanitaire, nous pouvons constater conjointement et aisément l'engagement des enseignant.es, directrices et directeurs d'école pour faire vivre la continuité pédagogique, puis, permettre la réouverture progressive de nos écoles depuis le 11 mai.

Chaque équipe s'est engagée pleinement dans chacun des défis qui lui était demandé de relever, faisant preuve d'un sens des responsabilités remarquable.

Cependant, aujourd'hui, le défi que chacun pense devoir relever semble intenable dans les délais impartis.

Dès lors, comment pouvons-nous sereinement préparer un élargissement de l'accueil des élèves dans nos écoles et le rendre effectif en toute sécurité pour le mardi 2 juin, sachant que toutes les directives de nos hiérarchies sont suspendues à la prise de parole du Premier Ministre ce jeudi 28 mai dans l'après-midi ? Comment communiquer avec les familles quand nous n'avons à ce jour aucun élément concret ? Comment essayer de faire revenir les élèves les plus éloignés de l'école quand nous ne pouvons pas rassurer les parents ?

La pression mise sur les directrices et directeurs d'école est telle qu'elle se transfère aussi en partie sur les familles et nos élèves. Pour fournir un travail de qualité, les directrices, directeurs et leur équipe ont aussi besoin de temps pour souffler, se ressourcer. Il n'est pas concevable de leur imposer de travailler, implicitement, pendant les week-end pour réussir un pari déraisonnable.

Au SE-Unsa, nous sommes soucieux de la santé de nos collègues, et malheureusement les risques psycho-sociaux sont aujourd'hui à leur paroxysme au sein des équipes, particulièrement chez les directrices et directeurs d'école.

Ainsi, nous venons par ce courrier, vous demander d'accorder toute votre confiance aux équipes pédagogiques. **Nous vous demandons de leur laisser le temps d'organiser, en dehors de toute précipitation néfaste, la mise en place de cet élargissement de l'accueil des élèves dans le respect des directives ministérielles à venir. De faire en sorte que le 2 juin ne soit pas vécu comme étant une date butoir à partir de laquelle tout doit être prêt mais bien plutôt comme le début d'aménagements possibles visant à un accueil élargi pleinement concrétisé dans les jours qui suivront.**

Nous soulignons positivement le fait que certains IEN de vos circonscriptions véhiculent déjà cette idée. Il nous paraît indispensable qu'elle le soit, rapidement et par vos services, auprès de tous les enseignant.es de notre département.

Soyez assuré que les équipes sauront dès lors, à la fois poursuivre le travail actuellement mené auprès de chacun de leur élève et aussi travailler à la mise en place d'un dispositif d'accueil

permettant à un maximum d'entre eux de retrouver le plus rapidement possible et en toute sécurité, le chemin de l'école.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'IA-DASEN, en l'expression de notre profond respect et à notre attachement au service public d'éducation.

**Mathilde Point,
Secrétaire Départementale,
SE-Unsa 42**